

Dans le cadre de la Semaine de la Presse et des médias, lundi 23 mars, un groupe d'HGGSP de 1^{ère} s'est rendu à la Maison de la Radio, studio 104, pour assister à l'enregistrement de l'émission *La fabrique de l'information*. Diffusée sur France Culture et animée par le journaliste François Saltiel tous les vendredis, cette émission "décrypte le travail journalistique et analyse les récits médiatiques".

Le thème de cette semaine portait sur l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans et la santé mentale des jeunes. Deux sujets d'actualité majeurs qui nous concernent directement !

La première invitée, Laure Miller, députée à l'origine de la proposition de loi interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans, a précisé les objectifs de cette loi, adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale, en janvier 2026. Elle a notamment souligné les risques des réseaux sociaux sur la santé physique et mentale des jeunes, tels que le manque de sommeil, la baisse de l'estime de soi, les phénomènes d'addiction, l'exposition à des contenus choquants ou encore certains comportements dangereux comme l'automutilation.

La seconde invitée, Miel Abitbol, créatrice de contenu, a expliqué pourquoi elle avait créé l'application Lyynk avec son père et un médecin psychiatre : ayant elle-même connu des problèmes de santé mentale liés au cyber-harcèlement, elle voulait offrir aux jeunes une application de prévention et d'accompagnement destinée à aider enfants et parents à créer du lien et prendre soin d'eux.

Dans la seconde partie de l'émission, les collégiens et lycéens présents dans la salle ont pu poser des questions pour mieux comprendre les enjeux et les limites de la loi.

Les deux invitées ont débattu et défendu leur point de vue : Miel a exprimé son opposition à cette loi. Selon elle, les réseaux sociaux représentent surtout un loisir, un moyen de se détendre ; ils permettent également de créer des liens sociaux, d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les jeunes. Les interdire pourrait pousser les mineurs vers des plateformes moins connues et non modérées.

Les échanges ont été riches et ont permis de confronter des points de vue opposés. Les élèves ont pu s'exprimer librement avec leurs propres arguments, ce qui a rendu le débat vivant et interactif. Il s'agissait, pour une fois, de faire entendre la voix de la jeunesse dans ce débat qui la concerne directement.

Le choix des invités était très judicieux. D'un côté, Laure Miller incarnait cette classe politique qui, loin de comprendre la jeunesse actuelle, essaye tout de même de lui offrir un meilleur futur en agissant selon ce qu'elle juge le mieux. De l'autre, Miel Abitbol parlait au nom d'une jeunesse qui se sent oubliée, voire méprisée par ses responsables politiques. Bien que cette heure de débat n'ait amené aucune des deux à évoluer sur ses positions, elle nous a permis de cerner pleinement les enjeux de cette loi, et de nuancer notre opinion, qui était initialement défavorable à la loi pour l'écrasante majorité. On peut simplement regretter que l'on n'ait pas accordé davantage de temps aux questions du public à la fin.

Cette sortie nous a permis de réfléchir à notre propre utilisation des réseaux sociaux. Au final, c'était une expérience enrichissante et différente des cours habituels, qui nous a fait voir les choses autrement.

Aliénor, Bruno, Elsa, Guillaume, Hope, Inès, Jana, Justine, Luca, Marlon, Michelle, Yaël